

## Communiqué de presse



### Contact presse

Département de l'information et de  
la communication

Service de presse  
01 40 15 80 55  
service-de-presse@culture.fr

Le comité de pilotage en vue de la création d'une bibliothèque numérique européenne s'est réuni ce mercredi 11 janvier 2006 sous la présidence de M. Renaud Donnedieu de Vabres, ministre de la culture et de la communication, rue de Valois.

C'est la quatrième réunion en six mois de cette structure. Lors de cette séance un *Rapport de synthèse et plan d'actions*, ainsi qu'un *Livre blanc* ont été remis au comité de pilotage.

La course à la mise en ligne de contenus de qualité sur Internet s'est accélérée depuis les derniers mois de 2005. La France dispose avec Gallica, bibliothèque numérique en ligne de 80 000 ouvrages, d'une longueur d'avance. Toutefois, dans ce contexte fortement concurrentiel, imposant des formats de visualisation standardisés pour l'internaute, ces contenus doivent évoluer du mode image vers un mode texte et image combinés.

Divers scénarios d'architecture, ainsi qu'une première maquette ont été présentés au comité de pilotage et examinés. Le comité s'est accordé sur plusieurs priorités.

- Tout d'abord intensifier les échanges au niveau européen afin d'associer de manière opérationnelle et sur les bases ainsi définies des partenaires, notamment bibliothèques et éditeurs.
- Procéder à la conversion des contenus numériques existants et à la mise à l'étude de processus industriels de numérisation
- Elaborer un plan de financement et un modèle économique dans la perspective d'une intervention conjointe de l'Etat et des partenaires privés.
- Constituer une plate-forme commune en terme de contenus et d'infrastructure technique (moteur de recherche, gestion des droits, visualisation des contenus).

Le secrétariat général du comité de pilotage sera tout prochainement élargi à un représentant de l'édition. Il suscitera la conclusion de partenariats opérationnels et tout particulièrement, sous l'égide de la BnF, avec des bibliothèques européennes.

Paris, le 12 janvier 2006